



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Deuxième Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée dans le Sud-ouest de l'Océan Indien (SWIOFish2)

Termes de référence

Recrutement d'une firme pour réaliser un diagnostic institutionnel et organisationnel de la mise en œuvre du projet SWIOFish2

Février 2021

1. Contexte

Le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), dans son plan de réforme du secteur pêche envisage de mettre sur pied une structure institutionnelle visant à appuyer d'une façon efficace les acteurs des filières issues de la pêche et aquaculture. En effet, les objectifs et politique générale du Ministère sont axés sur l'autosuffisance alimentaire, la bonne gouvernance et la durabilité des ressources du secteur.

Le Plan Emergence Madagascar (PEM), cadrant ces objectifs, constitue maintenant la ligne de conduite des actions du gouvernement. Ce PEM constitue de référence pour les activités de chaque institution et est la base des éléments constitutifs du programme d'action du MAEP. Sous les directives du MAEP, les actions de la Direction Générale de la Pêche et Aquaculture (DGPA) avec ses Directions Techniques (DT), organismes rattachés (EPN) et Projet SWIOFish2 (UGP, UGL, AGEX) sont spécifiquement mentionnées dans ce document cadre

Pour atteindre les objectifs, un bon arrangement institutionnel et efficace impacte sur le mode de gouvernance de la pêche. Dans son plan de réforme du secteur pêche, compte tenu des impératifs de bonne gestion, le MAEP compte optimiser toutes les dispositions institutionnelles et infrastructures existantes et de les converger à la réalisation du plan global de développement du secteur pour gagner en efficacité.

SWIOFish2 en tant que seul projet d'appui institutionnel au niveau de la DGPA et ayant pour objectifs (i) d'appuyer l'amélioration de la gouvernance des pêcheries prioritaires, (ii) de promouvoir l'adhésion des communautés cibles à cette gouvernance mais également de promouvoir les activités alternatives pour l'amélioration des revenus des ménages de pêcheurs, devrait contribuer à l'atteinte des objectifs du secteur pêche et aquaculture.

Par conséquent, la DGPA à travers SWIOFish2 compte ainsi recruter une firme pour mener une mission de diagnostic institutionnel et organisationnel de la mise en œuvre de SWIOFish2 afin de clarifier les rôles et attributions des entités de mise en œuvre du projet, ainsi que de revoir les diverses procédures.

2. Objectifs

L'objectif global de la prestation est de conduire un diagnostic institutionnel et organisationnel complet de de l'entité de mise en œuvre du projet SWIOFish2 pour optimiser l'efficacité et l'efficience de la structure et de chaque élément qui la constitue.

Les objectifs spécifiques sont :

- Faire un diagnostic institutionnel, organisationnel et technique, suffisamment explicites et analytiques sur les diverses facettes de l'arrangement institutionnel de mises en œuvre du projet
- Proposer des recommandations d'amélioration de la capacité institutionnelle, organisationnelle et technique qui amèneraient à une meilleure efficacité de mise en œuvre du projet,
- Proposer un plan de transition à partir de l'organisation actuelle vers l'effectivité de l'arrangement institutionnel, organisationnel et technique proposé.

3. Résultats attendus

Il est attendu, à l'issue de la réalisation de cette mission, un nouveau modèle d'arrangements institutionnels, organisationnels et techniques visant à améliorer l'efficacité de mise en œuvre du projet SWIOFish2.

4. Activités à entreprendre

Les activités à entreprendre se répartissent sur une séquence de quatre phases.

Phase 1 : Etude documentaire sur l'arrangement institutionnel de mise en œuvre du projet actuel et son environnement : prise de connaissance des documents existants (organisation, activités, fonctionnement et son évolution passée et récente) et entretien avec les personnes ressources

Phase 2 : Etablissement de l'état des lieux le plus complet et le plus exhaustif possible sur le plan institutionnel, organisationnel et technique afin d'apprécier l'efficacité de la structure et l'organisation actuelle du projet dans sa mise en œuvre. L'état des lieux consistera à :

- Analyser l'organisation actuelle,
- Analyser le circuit actuel de communication entre les différents partenaires de mise en œuvre du projet,
- Analyser l'ensemble des processus et des procédures actuelles au sein de l'UGP et incluant la participation des différents partenaires du projet.

Phase 3 : Elaboration de stratégie d'amélioration

A l'issue des deux premières phases, il appartient à la firme de tirer des leçons du passé de façon à rendre efficiente et efficace la disposition institutionnelle, organisationnelle et technique de la mise en œuvre du projet actuel afin de proposer une amélioration.

Phase 4 : Montage d'un plan d'amélioration et de recommandations

Le consultant aura à :

- Retenir l'option qui retiendra les meilleurs avantages pour l'efficacité institutionnelle, organisationnelle et technique,
- Construire un plan d'amélioration sur cette base

5. Profil requis

Le prestataire sera une firme dont le profil de l'expert chef de mission proposé sera le suivant :

- Au moins bacc+5 en économie ou autre domaine en lien avec la prestation demandée,
- Expériences avérées au minimum 5 ans dans la conduite d'une prestation similaire.

6. Durée et période d'intervention

La mission durera 45 jours et suivra le calendrier qui suit :

Etapes	Livrables	Période
Démarrage	Note de démarrage	3 jours après la signature du contrat
Phase 1 et 2	Rapport préliminaire	20 jours après la signature du contrat
Phase 3	Rapport provisoire incluant les analyses et la stratégie d'amélioration	10 jours après le rapport préliminaire
Phase 4	Rapport final incluant le plan d'amélioration et les recommandations	5 jours après validation du rapport provisoire (temps estimatif de validation du rapport provisoire : 10 jours)